

Étude des services agréés de garde d'enfants de la Nouvelle-Écosse

*Rapport et recommandations
des consultations*


NOVA SCOTIA
NOUVELLE-ÉCOSSE

Mars 2016



Étude des services agréés de garde d'enfants de la Nouvelle-Écosse

Rapport et recommandations des consultations



Introduction

L'apprentissage ne commence pas le premier jour de l'école. Les recherches montrent que la petite enfance est la période la plus importante dans le développement de l'enfant. Il s'agit d'une phase cruciale pour l'enfant, qui a une influence importante sur sa santé, sa croissance et son bien-être à long terme.

Pendant bien trop longtemps, la Nouvelle-Écosse a souffert d'un manque de compréhension de l'importance de l'éducation des jeunes enfants et des services de garde d'enfants, qui n'ont pas été pris en compte et ont manqué de ressources financières. On ne s'est jamais livré, jusqu'à aujourd'hui, à un examen approfondi du secteur des services agréés de garde d'enfants dans la province.

En janvier 2015, la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a lancé un travail approfondi d'examen de ce secteur, afin de tracer un portrait plus clair de ses forces et des domaines suscitant des préoccupations. L'examen a porté sur les cinq domaines clés suivants :

- ▶ accessibilité des services de garde d'enfants pour les familles
- ▶ caractère abordable des programmes de garde d'enfants
- ▶ qualité des programmes proposés
- ▶ soutien aux travailleuses et travailleurs du secteur et perfectionnement professionnel
- ▶ structure et gouvernance du système

Recherches

Ce processus d'examen a compris une étude des recherches les plus récentes sur le moment idéal et les meilleures méthodes pour répondre aux besoins de nos enfants les plus jeunes, entre la naissance et le début de la scolarité.

Importance de l'éducation des jeunes enfants
Nous savons que la petite enfance joue un rôle important pour l'individu pendant le reste de sa vie, pour ce qui est de sa santé, de son bien-être et de sa réussite. Les recherches nous indiquent que c'est dès le début de la vie de l'individu que se dessinent les trajectoires que l'individu va suivre sur le plan de sa santé (physique et mentale), des problèmes de santé qu'il va connaître par la suite (maladies chroniques, toxicomanie), de sa réussite dans les études (taux d'alphabétisation et d'obtention du diplôme) et du risque qu'il ait affaire avec le système judiciaire et sombre dans la criminalité (McCain et al., 2007).

Les études montrent que le développement du cerveau se déroule à une cadence plus élevée entre la conception et la première journée d'école élémentaire que lors de tout autre stade de la vie de l'individu (Nelson, 1999). Entre les âges de trois et six ans, les circuits neuro-naux du cerveau connaissent un pic de croissance et prolongent et développent les voies neuronales qui ont commencé à se mettre en place antérieurement et qui jouent un rôle dans la gestion des émotions et du comportement (Blair et Diamond, 2008).

Ceci signifie que la fondation même sur laquelle l'enfant s'appuiera pour connaître la réussite — c'est-à-dire pour parvenir à gérer son comportement, à bien réfléchir face à différentes situations, à comprendre ses émotions et à concentrer son attention dans diverses circonstances — est essentiellement en place au moment où l'enfant arrive en 1^{re} année. Ces aptitudes que l'enfant possède pour réfléchir et faire face aux situations jouent un rôle essentiel dans l'émergence de ses compétences en littératie, en la numératie et en interrogation (Blair et Diamond, 2008). Il est essentiel que l'enfant participe directement à des activités éducatives dès la petite enfance si l'on veut s'assurer que les trajectoires dans

lesquelles il s'engage sont appropriées et que ses premières activités d'apprentissage contribuent bel et bien à son bien-être sur le plan linguistique, cognitif et socioémotionnel (Sylva et al., 2009).

Confirmation des besoins par les données pour la Nouvelle-Écosse

L'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) est un questionnaire rempli par l'enseignant qui évalue la santé de l'enfant sur le plan du développement à son arrivée au sein du système scolaire. Cet instrument nous fournit des informations sur le niveau de soutien dont le développement des enfants dispose dans la communauté à la petite enfance et il constitue également un déterminant de la santé et du bien-être pour le groupe d'enfants concerné dans les phases ultérieures de leur vie.

En Nouvelle-Écosse, plus de 25 p. 100 des enfants ont, à leur arrivée à l'école, des vulnérabilités dans au moins un domaine du développement. (IMDPE) Nous savons aussi que les enfants qui accusent un retard par rapport à leurs camarades au début de leur scolarité sont souvent incapables de combler ce retard.

Même avec des structures de soutien et des programmes de rattrapage à l'école, il est souvent trop tard, pour de nombreux enfants, pour modifier la trajectoire dans laquelle ils se sont engagés sur le plan de l'apprentissage. Cette trajectoire débouche sur un taux élevé de décrochage scolaire et a une incidence sur la participation des individus au marché du travail et à la vie communautaire (McCain et al., 2011). C'est pour cela qu'il est essentiel de proposer des milieux d'apprentissage de qualité dès la petite enfance, avant l'arrivée à l'école, si l'on veut réduire les vulnérabilités des enfants et leur permettre de prendre un bon départ dans la vie.

Retombées économiques

Les investissements consacrés aux programmes pour la petite enfance ont une rentabilité exceptionnelle pour la société (Heckman, 2000, 2008). On considère généralement que la période moyenne sur laquelle cette rentabilité des investissements se réalise est de 10 à 15 ans, mais certaines études économiques récentes

laissent à penser que les programmes d'éducation et de développement des jeunes enfants commencent à avoir des retombées économiques en quelques années à peine (McCain et al., 2011). Non seulement les investissements dans les programmes pour la petite enfance ont une forte rentabilité économique, mais, quand on met des ressources et des structures de soutien à la disposition de l'ensemble des enfants à un prix abordable, on contribue également à resserrer le tissu social.

*« L'éducation des jeunes enfants est une forme de développement économique et les recherches montrent qu'il s'agit d'un développement économique ayant une très forte rentabilité pour la société. »
(McCain et al., 2011, p. 63).*

Les modèles économiques élaborés pour le Canada montrent que les investissements dans le développement de la petite enfance sont à la fois des investissements rentables et un stimulant important pour l'économie.

En outre, la disponibilité de services de garde d'enfants renforce la participation des parents au marché du travail et l'offre de programmes de développement des jeunes enfants de grande qualité est une attente importante pour les parents quand ils cherchent à prendre la décision de venir vivre et travailler en Nouvelle-Écosse. Nous savons que, pour pouvoir connaître la réussite et participer pleinement au marché du travail, il faut que les parents puissent vivre et travailler dans des communautés qui leur offrent un appui sur ce plan (Hertzman, 2008).

L'accès à des services agréés de garde d'enfants à un prix abordable aide les parents (et en particulier les mères) à participer au marché du travail (McCain et al., 2011). Les économistes parlent des bienfaits de tels services en termes de « capital humain », avec des réductions des dépenses consacrées à la santé et aux services sociaux pour les enfants qui fréquentent des programmes préscolaires de grande qualité, quand on tient compte de l'autonomie financière et de la productivité des mères qui ont un travail.

La bonne préparation à la scolarité, l'augmentation des taux d'obtention du diplôme et le potentiel plus élevé de gains financiers pour ces individus dans leur vie profes-

sionnelle à venir sont des aspects qui ont tous d'importantes retombées à long terme sur le plan économique.

Consultation

L'un des volets les plus importants de l'examen des services de garde d'enfants dans la province était l'ensemble des commentaires et des suggestions recueillis lors du processus de consultation. L'examen a été de grande ampleur :

- ▶ Plus de 7000 Néoécossaises et Néoécossais ont pris le temps de répondre à un questionnaire détaillé en ligne.
- ▶ On a organisé des séances de réflexion dans 23 communautés, qui ont attiré plus de 400 participants.
- ▶ Le gouvernement a également reçu des communications écrites.
- ▶ Le gouvernement a organisé des entrevues en tête-à-tête avec les principaux partenaires.

Ce processus de consultation a permis aux organismes responsables de la garde d'enfants, aux propriétaires de services familiaux de garde d'enfants, aux centres de ressources pour les familles, aux groupes d'intervention précoce, aux établissements de formation, aux parents, aux éducatrices de la petite enfance, aux directions et aux propriétaires exploitants des centres à but non lucratif et à but lucratif de se faire entendre. Ce sont les messages dont ils nous ont fait part qui, combinés à l'expertise de la Direction du développement de la petite enfance du MEDPE, constituent la base même du présent rapport.

Situation actuelle en Nouvelle-Écosse

À l'heure actuelle, en Nouvelle-Écosse, les services réglementés de garde d'enfants sont offerts dans le cadre de centres agréés de garde d'enfants, d'agences de services agréés de garde d'enfants en milieu familial. Plus de 16 000 places en service agréé de garde d'enfants sont disponibles en Nouvelle-Écosse, auprès de 391 établissements agréés de garde d'enfants. Il existe

207 programmes de garde d'enfants en milieu familial, approuvés par l'une des 15 agences de services agréés de garde d'enfants en milieu familial, qui représentent plus de 1200 places pour les jeunes enfants.

En septembre 2015, on comptait huit centres de la petite enfance en Nouvelle-Écosse, ayant la capacité d'offrir des programmes d'éducation à 180 jeunes enfants. Il existe un centre de la petite enfance dans chacun des huit conseils scolaires de la province. En outre, il existe 22 programmes d'éducation pour les jeunes enfants âgés de quatre ans, avec 455 enfants inscrits à ces programmes dans quatre conseils scolaires de la province, le Conseil scolaire acadien provincial ayant lui-même 15 des programmes dans ses différentes écoles à travers la province.

Les recherches nous indiquent que l'offre d'activités d'apprentissage pour les jeunes enfants profite à tous les enfants, en particulier dans les années précédant le début de la scolarité. Nous savons que nous avons à l'heure actuelle moins de places dans les services de garde d'enfants, les programmes d'éducation des jeunes enfants et les centres de la petite enfance que nous n'avons d'enfants dans la province. Il sera donc important, à l'avenir, d'assurer un développement stratégique du secteur de l'éducation et de la garde des jeunes enfants, en cherchant à donner accès à ce secteur à un aussi grand nombre que possible d'enfants et de familles.

Par le passé, le secteur de la petite enfance, qui comprend les services de garde d'enfants, relevait de la responsabilité du ministère des Services communautaires. En 2013, cependant, le gouvernement a mis sur pied la Direction du développement de la petite enfance et transféré cette direction au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, dans l'optique de souligner l'importance de l'éducation des jeunes enfants et de renforcer les programmes et les partenariats favorisant la réussite de la transition pour les jeunes enfants à leur arrivée à l'école.



Conclusions des consultations – Obstacles et recommandations

Le constat de l'examen des services de garde d'enfants est que les parents néoécossais tiennent à avoir recours à des établissements de garde d'enfants, mais qu'il existe des difficultés et des obstacles pouvant les empêcher de tirer profit au maximum du système en place ou même tout simplement d'y avoir accès. En outre, les propriétaires et les exploitants des services de garde d'enfants et les éducatrices nous indiquent qu'il existe plusieurs obstacles faisant qu'il est difficile de diriger un centre de garde d'enfants ou d'y travailler.

Pour ces différents obstacles, nous présentons des recommandations dans chacun des domaines clés abordés dans le cadre de l'examen du secteur. Nous citons également certains commentaires de personnes ayant pris le temps de nous faire part de leurs idées lors du processus de consultation.

I. Accessibilité des services de garde d'enfants pour les familles

OBSTACLES

- ▶ La réalité, dans certaines régions de la Nouvelle-Écosse, est que le nombre de places est insuffisant et que les options sont limitées.
- ▶ On souffre tout particulièrement d'un manque de places pour les nouveau-nés.
- ▶ L'absence de services de transport fait que certains parents n'ont pas accès aux programmes dans leur communauté.
- ▶ Il faut régler le problème du manque de places et de l'absence de programmes pour les enfants ayant des besoins spéciaux ou divers.
- ▶ Dans toutes les régions de la province, les familles trouvent que les démarches sont compliquées pour utiliser le système et pour obtenir des informations répondant à leurs besoins.

« Il faut que les familles sachent quels sont les services disponibles dans différents domaines (...). Avec un répertoire des services, on aurait comme un "conseiller d'orientation" pour les parents. »

RECOMMANDATIONS

- 1) mettre au point une manière d'échanger les informations et les ressources avec les familles et les éducatrices de la petite enfance partout dans la province
- 2) renforcer les options dont disposent les familles pour la garde d'enfants, en mettant en particulier l'accent sur les variations dans les besoins selon qu'on est en milieu urbain ou en milieu rural
- 3) améliorer l'accès à la garde d'enfants pour les nouveau-nés et pour les enfants ayant des besoins spéciaux

II. Caractère abordable des programmes de garde d'enfants

OBSTACLES

- ▶ Les services de garde d'enfants sont inaccessibles pour des raisons financières.
- ▶ Bon nombre de parents choisissent un emploi à temps partiel ou quittent le marché du travail à cause du coût élevé de la garde d'enfants.
- ▶ Les subventions pour les parents à faible revenu sont les plus faibles au Canada.
- ▶ Les subventions offertes aux parents à faible revenu se situent bien en deçà du coût de la garde d'enfants.

« Rendre les services de garde d'enfants plus abordables. Sinon, les gens sont obligés de choisir entre travailler et rester à la maison. »

« Il existe toute une catégorie démographique de familles qui ne peuvent pas se permettre des services agréés de garde d'enfants de qualité. »

RECOMMANDATIONS

- 4) refondre le programme de subventions pour qu'il soit plus facile pour les familles de faire une demande
- 5) améliorer le soutien offert aux familles à faible revenu ou à revenu moyen pour qu'elles aient plus facilement accès aux services de garde d'enfants





III. Qualité des programmes proposés

OBSTACLES

- ▶ La Nouvelle-Écosse est la seule province ne disposant pas d'un programme d'études pour la petite enfance.
- ▶ La qualité des programmes fluctue d'un endroit à l'autre dans la province et il n'existe pas d'approche systématique d'envergure provinciale pour évaluer la qualité des milieux d'apprentissage.
- ▶ On pourrait garantir l'offre de programmes de grande qualité en améliorant les démarches et les mesures incitatives concernant les normes minimums de santé et de sécurité.
- ▶ Il faut mettre davantage l'accent sur l'appui aux nouveau-nés et aux tout-petits sur le plan de l'apprentissage social et émotionnel.
- ▶ Il faut des inspections cohérentes de la part du personnel du ministère pour les services approuvés de garde d'enfants en milieu familial.
- ▶ Il est difficile de ménager un équilibre entre les difficultés rencontrées au jour le jour dans l'exploitation d'un centre de garde d'enfants et le respect des attentes, notamment en ce qui a trait à la conformité à la loi et aux règlements.
- ▶ Les éducatrices tiennent à ce qu'on les fasse participer aux décisions relatives aux politiques publiques et à la planification, notamment en matière d'élaboration du programme d'études.
- ▶ Il faut que les familles/parents jouent un rôle pertinent dans le travail de planification et de développement du système pour la petite enfance.
- ▶ Avec une base de données de remplaçantes qualifiées, on aiderait les centres à avoir accès à une réserve de candidates disponibles et qualifiées.

« Choisir un programme d'études mettant l'accent sur la préparation à la vie plutôt que sur la préparation à la scolarité. »

« Définir et appliquer des normes cohérentes concernant la qualité des services de garde d'enfants, en tenant compte des pratiques exemplaires et des nouveaux principes de l'apprentissage par le jeu. »

« Il faudrait que le ministère exploite davantage notre savoir et notre expertise. Demandez-nous notre avis et reconnaissez la valeur de notre expertise. Nous avons beaucoup à apporter! »

« Assurez-vous que toutes les décisions relatives aux politiques et aux centres mettent au premier plan les besoins des enfants. Il faut examiner ce que nous faisons sous le prisme des besoins de l'enfant. »

« Acceptez que les parents deviennent des partenaires importants. »

« Allez au-delà de l'adoption de normes minimums. »

RECOMMANDATIONS

6. définir des normes, des lignes directrices et un programme d'études mettant l'accent sur les pratiques exemplaires et favorisant la réalisation de résultats clairement définis relatifs au développement de l'enfant
7. mettre en œuvre des stratégies pour aider tous les programmes de garde d'enfants à respecter des normes minimums de santé et de sécurité et à améliorer la qualité de leurs programmes
8. faire en sorte que les familles et les éducatrices participent régulièrement au travail d'élaboration des politiques et du programme d'études pour la petite enfance

IV. Soutien aux travailleuses et travailleurs du secteur et perfectionnement professionnel

OBSTACLES

- ▶ Les salaires pour les éducatrices sont faibles et les avantages sociaux insuffisants.
- ▶ Il est difficile pour les centres de recruter et de retenir des employées en raison de la faiblesse des salaires et des avantages sociaux.
- ▶ Les éducatrices trouvent qu'il leur est souvent nécessaire de prendre des congés non rémunérés pour poursuivre leurs études ou leur formation.
- ▶ Les possibilités de formation disponibles au post-secondaire sont limitées.
- ▶ Les exploitants des services de garde d'enfants ont de la difficulté à trouver des remplaçantes qualifiées.
- ▶ Il existe peu d'occasions pour les professionnels ayant une formation dans le domaine de travailler dans un centre agréé de garde d'enfants.
- ▶ Les possibilités de perfectionnement professionnel sont limitées et il faut les renforcer.
- ▶ Les propriétaires et exploitants des services de garde d'enfants n'ont pas tous une formation en éducation de la petite enfance.
- ▶ Le processus de reconnaissance des formations postsecondaires et des titres de compétence obtenus en dehors de la province est à améliorer.
- ▶ Il est utile pour les éducatrices et pour les directions des services de garde d'enfants de développer leurs relations les unes avec les autres et il faut donc que cette pratique se développe.
- ▶ Il est également important d'améliorer les relations avec le personnel du ministère.

« Il est évident que bon nombre d'éducatrices ne reçoivent pas les subventions appropriées. Sinon, on n'entendrait plus parler d'éducatrices gagnant 12 dollars de l'heure. »

« Si le gouvernement n'avait pas revalorisé le salaire minimum, je gagnerais la même chose que ce que je gagnais il y a 16 ans. »

« Offrez des activités de perfectionnement professionnel pendant les heures de travail en semaine... Le personnel ne profite pas des activités d'apprentissage. »

« [Nous sommes] bloqués par le manque d'accès aux activités de perfectionnement professionnel. »

« Les éducatrices sont notre ressource la plus importante. Il faut que nous les soutenions! »

« Le taux élevé de renouvellement du personnel, le manque de qualifications ou d'appui pour le personnel, le manque de leadership et le manque d'expérience en intégration doivent être réglés pour qu'on puisse réussir l'intégration de tous les enfants. »

« Il faut que nous cessions de nous traiter comme des concurrents et que nous nous traitions comme des collègues. »

« Ce n'est pas aux actualités que nous devrions apprendre qu'il va y avoir des changements dans le secteur de la petite enfance. Appelez-nous pour nous en faire part avant de rendre les nouvelles publiques. »

RECOMMANDATIONS

9. revaloriser les salaires pour les éducatrices
10. élaborer, en partenariat avec les organismes de garde d'enfants, des approches axées sur la collaboration pour résoudre les problèmes de recrutement et de fidélisation du personnel
11. améliorer les normes en matière de formation et de perfectionnement professionnel dans le domaine de la garde d'enfants
12. renforcer les activités de formation et de perfectionnement professionnel pour permettre aux éducatrices de maintenir à niveau et de développer leurs compétences et leur savoir-faire
13. offrir aux éducatrices et aux directions des services de garde d'enfants des occasions de communiquer et de développer leurs relations entre elles et avec le personnel du ministère
14. améliorer les démarches pour la reconnaissance des titres de compétence et de l'expérience acquise

V. Structure et gouvernance du système

OBSTACLES

- ▶ Cela fait longtemps qu'il faut des changements structurels à l'échelle du système tout entier.
- ▶ Le modèle actuel de financement de la garde d'enfants n'est ni efficace ni durable.
- ▶ Le modèle actuel de financement n'a pas permis de garantir des salaires et avantages sociaux équitables pour les éducatrices.
- ▶ Le modèle actuel de financement ne répond pas aux besoins concernant l'accessibilité et le caractère abordable des services pour les familles, les enfants et les communautés.
- ▶ Il existe des variations considérables dans les tarifs selon la région de la province.
- ▶ Il existe des variations considérables dans la façon dont les centres utilisent leurs revenus et leurs subventions, de sorte qu'il existe des incohérences dans les salaires pour le personnel et dans les services pour les familles.
- ▶ Lors des consultations, les parties intéressées ont constamment indiqué qu'il était prioritaire d'augmenter le financement consacré au système de garde d'enfants.
- ▶ Il faut mettre à jour les exigences concernant la production de rapports.
- ▶ Le grand public ne comprend pas vraiment l'importance d'une éducation de qualité pour les jeunes enfants et de la croissance et du développement des enfants lors des premières années de leur vie.

« Nous voyons des enfants autistes dans les centres, ainsi que des enfants ayant des problèmes de comportement ou certaines légères difficultés intellectuelles. Il est rare que nous y voyions des enfants ayant des problèmes médicaux d'ordre modéré ou grave ou des enfants ayant de graves difficultés intellectuelles. Les directions des centres disent souvent qu'elles seraient prêtes à intégrer ces enfants, mais ne peuvent pas se permettre de le faire avec le système de financement actuel. »

« La province ne finance pas les écoles privées dans le système éducatif. Alors pourquoi subventionne-t-elle les services de garde d'enfants à but lucratif qui permettent à des sociétés privées de dégager des bénéfices? C'est là une question dont il faudrait discuter, mais le débat est toujours remis à plus tard. »

« Les politiques publiques limitées de la Nouvelle-Écosse en matière d'éducation des jeunes enfants et la dépendance grandissante vis-à-vis des acteurs commerciaux dans le secteur privent les jeunes enfants de bonnes possibilités de se développer et font qu'il est nettement plus difficile pour les parents et en particulier pour les femmes de participer au marché du travail. Elles opposent également aux jeunes familles d'importants obstacles financiers. »

« Fournir des modes de collaboration plus structurés et plus systématiques pour les éducatrices et les enseignants de la maternelle. Nous sommes une ressource à laquelle il serait utile pour les écoles d'avoir recours. »

« Éduquer le grand public sur ce que nous faisons et sur la valeur de ce que nous faisons. Nous ne sommes pas de simples gardiennes d'enfants! »

« Éduquer la communauté en général sur le développement des jeunes enfants, le jeu, les modes d'apprentissage des enfants, l'importance cruciale de la petite enfance, le développement du cerveau, etc. Communiquer les conclusions des travaux de recherche! »

« Les services de garde d'enfants en milieu familial sont entourés d'un grand secret. Il faut que le gouvernement organise une campagne de sensibilisation afin de faire savoir aux parents qu'il existe des services de garde d'enfants de qualité en milieu familial. »

RECOMMANDATIONS

15. améliorer le modèle de structure et de gouvernance du système de garde d'enfants afin de garantir son efficacité et sa viabilité

16. améliorer la transparence dans les dispositifs de subvention et les exigences en matière de production de rapports, afin de s'assurer que les subventions sont bel et bien utilisées conformément à l'intention de départ

17. élaborer de nouveaux modes de collaboration et d'échanges sur les pratiques exemplaires entre les éducatrices travaillant auprès des jeunes enfants, dans des domaines se rapportant aux besoins complexes et à la réussite de la transition vers la scolarité

18. sensibiliser davantage le grand public à l'importance de l'éducation des jeunes enfants et au rôle des éducatrices dans le développement des jeunes enfants

Annexe 1

Subvention parentale journalière

Vous trouverez ci-dessous un historique des tarifs pour la subvention parentale journalière en Nouvelle-Écosse.

Subvention parentale journalière en Nouvelle-Écosse – Historique				
	Nouveau-né	Tout-petit	Enfant d'âge préscolaire	Enfant d'âge scolaire
1987	13,30 \$	13,30 \$	13,30 \$	13,30 \$
1998–2002	14,95 \$	14,95 \$	14,95 \$	14,95 \$
2003	15,45 \$	15,45 \$	15,45 \$	15,45 \$
2005–2009	19,75 \$	17,75 \$	16,75 \$	15,45 \$
2010–2016	22,00 \$	20,00 \$	19,00 \$	17,70 \$

Au cours des 10 dernières années, le tarif de la subvention parentale journalière pour les familles à faible revenu a augmenté de 2,25 dollars.

Annexe 2

Salaire des éducatrices

En Nouvelle-Écosse, le salaire des éducatrices travaillant auprès des jeunes enfants se situe à un des niveaux les plus bas au Canada, comme l'indiquent les rapports You Bet I Care (1991, 1998) et You Bet We Still Care (2013).

Les données ont été recueillies dans le cadre d'enquêtes auprès des éducatrices et ont été largement diffusées dans le cadre de rapports publics.

Salaire horaire brut moyen pour le personnel enseignant

Province/territoire	1991	1998	2012
Québec	10.25\$	11.04\$	19.13\$
Ontario	11.51	13.48	17.29
Colombie-Britannique	8.94	12.07	17.00
Manitoba	9.29	9.49	16.00
Alberta	6.76	8.36	15.33
Île-du-Prince-Édouard	7.25	7.54	15.00
Saskatchewan	7.52	10.47	14.92
Terre-Neuve-et-Labrador	6.03	6.76	14.00
Nouveau-Brunswick	6.19	7.12	13.50
Nouvelle-Écosse	7.64	8.51	12.84
Yukon	9.58	11.71	N/A
CANADA	9.71\$	11.48\$	16.50\$

(Données combinées sur le salaire à temps plein et à temps partiel, 1991 et 1998)

Annexe 3

Détails sur le processus de consultation

Séances de réflexion

23 groupes de réflexion aux endroits suivants :

- ▶ Halifax (4 séances, dont une par vidéoconférence pour la communauté acadienne/francophone)
- ▶ Yarmouth (2 séances)
- ▶ Truro (3 séances)
- ▶ Amherst (1 séance)
- ▶ Sydney (2 séances)
- ▶ Port Hawkesbury (2 séances)
- ▶ Sackville (3 séances)
- ▶ Dartmouth (2 séances)
- ▶ Kentville (2 séances)
- ▶ Bridgewater (2 séances)

409 participants :

- ▶ 359 directions et membres du personnel des centres de garde d'enfants
- ▶ 11 représentants des agences responsables des services de garde d'enfants en milieu familial
- ▶ 15 représentants des établissements de formation des éducatrices travaillant auprès des jeunes enfants
- ▶ 8 représentants des programmes d'intervention précoce et des centres de ressources pour les familles
- ▶ 16 représentants de trois organismes de défense des intérêts du secteur de l'éducation des jeunes enfants

Au total, l'expérience de l'ensemble des participants aux séances de réflexion représentait un total remarquable de 6440 années au service de la petite enfance.

Entrevues avec les principaux partenaires

8 entrevues faisant intervenir des partenaires provinciaux et fédéraux

- ▶ Condition féminine
- ▶ Santé et Mieux-être
- ▶ Services communautaires
- ▶ Groupe de leadership sur les systèmes de développement de la petite enfance
- ▶ Partenariat provincial sur la petite enfance (PEYP)
- ▶ Représentants des conseils scolaires
- ▶ Partenaires des centres de la petite enfance
- ▶ Personnel de la Direction du développement de la petite enfance

Sondage en ligne ouvert au grand public

Questionnaire rempli par 7000 personnes,

- ▶ dont 5853 parents

Communications par écrit

20 communications par écrit

- ▶ recommandations des éducatrices, des agences de garde d'enfants, des établissements de formation, des familles, des syndicats et des organismes responsables des politiques publiques

Bibliographie

Étude des services de garde d'enfants de la Nouvelle-Écosse – pour publication le 31 mars

BLAIR, C. et A. DIAMOND. « Biological processes in prevention and intervention: The promotion of self-regulation as a means of preventing school failure », *Development and Psychopathology*, no 20, 2008, p. 899–911.

HECKMAN, J. J. « Policies to foster human capital », *Research in Economics*, vol. 54, no 1, mars 2000, p. 3–56.

HECKMAN, J. J. « Schools, skills and synapses », *Economic Inquiry*, vol. 46, no 3, 2008.

MCCAIN, M. N., J. F. MUSTARD et S. SHANKER. *Early years study 2: Putting science into action*, Toronto (Ont.), Council for Early Childhood Development, 2007.

MCCAIN, M. N., J. F. MUSTARD et K. MCCUAIG. *Le point sur la petite enfance 3 : Prendre des décisions, agir*, Toronto (Ont.), Margaret & Wallace McCain Family Foundation, 2011.

NELSON, C. A. « Neural plasticity and human development », *Current Directions in Psychological Science*, vol. 8, no 2, 1999, p. 42–45.

SYLVA, K., E. MELHUIH, P. SAMMONS, I. SIRAJ-BLATCHFORD et B. TAGGART. *Effective Pre-School and Primary Education 3–11 (EPPE 3–11). Final report from the primary phase: Pre-school, school, and family influences on children's development during key stage 2 (Age 7–11)*, Londres, Institute of Education, Université de Londres, 2009.

